

FORMATION ACCESS 2010 : PRISE EN MAIN

La formation Access 2010 : Prise en main sur une journée a pour objectif de vous familiariser avec les bases de la conception de bases de données avec le logiciel Microsoft Access. De la visualisation des objets de base du logiciel à l'utilisation des macros pour effectuer diverses actions en passant par la mise en place de tables pour stocker les données, vous aurez, grâce à des cours à la fois pratiques et théoriques, une vue d'ensemble de l'utilisation de base du logiciel

PROGRAMME

1/ Les objets d'une base de données Access : Rôles et enjeux

- Visualiser les principes clés du logiciel : le guide
- Affichage original des objets via le volet de navigation
- Savoir ouvrir les objets : table, requête, état, formulaire
- Visualiser le rôle de chacun des objets
- Connaître les étapes de la conception de base de données
- L'onglet "Créer" pour les nouveaux objets d'Access

2/ Effectuer le stockage de données dans une table

- Établir les champs des tables
- Utiliser le mode feuille de données améliorées
- Choisir le type de données à saisir dans un champ
- Filtrage et tri d'informations dans une table
- Approfondir les données d'ans 'une table

3/ Définir les données d'un formulaire

- Réaliser des formulaires sous forme de tableaux et colonnes
- Mode Page : changer plus simplement la disposition des champs
- Changer divers paramètres de mise en forme
- Effectuer des recherches à l'aide d'un critère
- Savoir supprimer des données
- La gestion des messages d'erreur

4/ Formuler une requête pour extraire des données

- Concevoir une requête grâce à une table
- Extraire les données en fonction de certains critères
- Saisir un critère dans la boîte de dialogue avec une requête

5/ Utiliser un état pour modifier des données

- Concevoir un état via une table ou requête
- Le mode état pour déplacer des champs dans la page
- Savoir se déplacer entre les différentes pages
- Changer la mise en forme du document
- Changer la mise en page (orientation)
- Procéder à l'impression des pages

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 345 euros

1 jours

←→ IU435

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

Demandez Houilly au
01 42 62 91 86

OBJECTIFS

- Maîtriser les concepts de base en bases de données
- Appliquer les solutions de bases de données "prêtes à l'emploi"
- Afficher les objets de façon originale (Navigation)
- Appréhender les nouveaux affichages Mode Page et Mode état
- Comprendre le rôle des différents objets d'Access
- Concevoir des objets pour stocker, saisir, éditer ou extraire des données

PRE-REQUIS

- Avoir de bonnes notions en micro-informatique

PUBLIC CONCERNE

- Utilisateur de base de données
- Concepteur de base de données

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

03/05/2021, 11/10/2021,

Paris

03/05/2021, 11/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



6/ Utiliser les macros pour effectuer différentes actions

- Concevoir un groupe de macros pour stocker les macros
- Exécuter une macro via un bouton de fermeture de formulaire
- Concevoir une macro pour ouvrir un état via un formulaire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75